

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Arrêté du 30 juillet 2025 portant modification de l'arrêté du 10 avril 2019 modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social

NOR : TSSA2516886A

Publics concernés : établissements et services médico-sociaux (ESMS) relevant des 2^o, 3^o, 5^o, 6^o et 7^o du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Objet : dans le cadre de l'amélioration continue du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social et de la simplification du cadre réglementaire applicable, le présent arrêté modifie l'arrêté du 10 avril 2019 modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social. Il actualise les dates de collecte des données, les taux minimaux de remplissage, ainsi que la liste des données de caractérisation et des indicateurs applicables aux ESMS.

L'arrêté clarifie la structuration du tableau de bord, organisé en deux plateformes distinctes : l'une spécifique aux services autonomie à domicile (SAD), l'autre destinée à l'ensemble des ESMS hors SAD précisés en annexe I. A ce titre, les annexes sont restructurées pour distinguer, par plateforme, les données de caractérisation et les indicateurs attendus. Les taux minimaux de remplissage sont également différenciés en fonction de la plateforme concernée.

L'arrêté intègre la réforme du secteur des services autonomie à domicile qui, depuis le 30 juin 2023, substitue progressivement les SAD mentionnés à l'article L. 313-1-3 du CASF aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD). L'arrêté emploie la nomenclature « SAA » pour désigner les ex-SAAD. La nomenclature « SAAS » désigne les services autonomie à domicile délivrant des prestations d'aide, d'accompagnement et de soins. Ces derniers correspondent aux ex-SPASAD, réputés autorisés en qualité de service autonomie à domicile pour la durée de leur autorisation restant à courir, ainsi que les services créés soit par le rapprochement pérenne entre un ex-SSIAD et un service proposant des prestations d'aide et d'accompagnement (ex-SAAD ou ex-SPASAD), soit par la création d'une nouvelle activité, d'aide et d'accompagnement pour un ex-SSIAD, ou de soins pour un ex-SAAD.

Entrée en vigueur : l'arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Application : le présent arrêté est pris en application de l'article R. 314-29 du code de l'action sociale et des familles.

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 314-28 et suivants ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 6113-33 ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2019 modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 3 juillet 2025 ;

Vu l'avis du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale en date du 8 juillet 2025,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'arrêté du 10 avril 2019 susvisé est ainsi modifié :

1^o L'article 1^{er} est ainsi modifié :

a) Les mots : « , dont la liste est précisée en annexe 1 du présent arrêté » sont supprimés ;

b) Il est complété par les dispositions suivantes :

« Ce tableau de bord de la performance est structuré en deux plateformes de saisie distinctes :

« 1^o Une plateforme générique, destinée à l'ensemble des établissements et services mentionnés aux 2^o, 3^o, 5^o, 6^o et 7^o du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, à l'exception des services mentionnés à l'article L. 313-1-3 du même code. Les structures concernées sont précisées en annexe 1.

« Les données de caractérisation et les indicateurs à renseigner sur la plateforme générique figurent à l'annexe 3.

« 2° Une plateforme spécifique, destinée aux services autonomie à domicile mentionnés à l'article L. 313-1-3 du code de l'action sociale et des familles. Les services concernés sont précisés en annexe 2.

« Les données de caractérisation et les indicateurs à renseigner sur la plateforme spécifique figurent à l'annexe 4. » ;

2° L'article 4 est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 4.* – Les établissements et services visés aux 2°, 3°, 5°, 6° et 7 du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles procèdent à la saisie des données au moyen des deux plateformes mises à disposition par l'agence mentionnée à l'article R. 6113-33 du code de la santé publique, selon le calendrier fixé par ladite agence, publié sur son site internet, ou, au plus tard le 31 octobre de l'année suivant l'exercice concerné, ou, le cas échéant, le dernier jour ouvré du mois d'octobre. » ;

3° L'article 8 est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 8.* – Le taux minimum de remplissage de la plateforme générique du tableau de bord de la performance est fixé à 90 % des données à saisir.

« A titre transitoire, pour l'année 2025, le taux minimum de remplissage de la plateforme spécifique aux services autonomie à domicile du tableau de bord de la performance est fixé à 60 % des données à saisir. » ;

4° L'article 9 est abrogé ;

5° Les annexes 1 et 2 de l'arrêté du 10 avril 2019 modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social sont remplacées respectivement par les annexes 1 et 2 du présent arrêté ;

6° Après l'annexe 2 de l'arrêté du 10 avril 2019 modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social, sont ajoutées les annexes 3 et 4, telles qu'annexées au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 juillet 2025.

Pour la ministre et par délégation :

*La cheffe de service,
adjointe au directeur général
de la cohésion sociale,*

A. LAPRAY

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES CONCERNÉS PAR LA PLATEFORME GÉNÉRIQUE DU TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

1° Etablissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapée :

- Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) ;
- Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) ;
- Etablissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP) ;
- Institut médico-éducatif (IME) ;
- Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP) ;
- Institut d'éducation motrice (IEM) ;
- Institut pour déficients auditifs (IDA) ;
- Institut pour déficients visuels (IDV) ;
- Institut d'éducation sensorielle sourd/aveugle (IES) ;
- Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ;

2° Etablissements et services pour adultes handicapés :

- Centre de réadaptation professionnelle (CRP), nouvellement établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) et établissement et service de préorientation (ESP) ;
- Etablissements d'accueil non médicalisé (EANM) ;

– Etablissement d'accueil médicalisé (EAM), anciennement :

- Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM) ;
- Maison d'accueil spécialisée (MAS) ;
- Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) ;
- Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ;
- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ;

3° Etablissements et services pour personnes âgées :

- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

ANNEXE 2

LISTE DES CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES CONCERNÉS PAR LA PLATEFORME SPÉCIFIQUE AUX SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE DU TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

- Service autonomie à domicile (SAD) ;
- Service autonomie aide et soins (SAAS) ;
- Service autonomie aide (SAA).

ANNEXE 3

PRÉSENTATION DU CONTENU DE LA PLATEFORME GÉNÉRIQUE DU TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL : DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET INDICATEURS PAR CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES

(La mention « Tout ESMS » renvoie, sauf indication contraire, aux établissements et services figurant en annexe 1)

I. –Données de caractérisation

1. Identification de l'ESMS

Items	ESMS concernés
Discipline	Tout ESMS
Mode de fonctionnement	Tout ESMS
Clientèle	Tout ESMS
Date de délivrance	Tout ESMS
Sources de financement	Tout ESMS
Nomenclature comptable applicable	Tout ESMS
Option tarifaire	EHPAD
Modalité de tarification	EHPAD
Date de délivrance de l'autorisation liée à l'activité principale	Tout ESMS
Date d'ouverture de la structure	Tout ESMS
Autorisation spécifique-UHR/Unité Spécifique Alzheimer/PASA/ESA/Centre de ressource territorial pour personnes âgées	EHPAD et SSIAD
Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants	EHPAD, IME, EEAP, ITEP, EAM, SSIAD, SESSAD et SAMSAH
Dispositifs spécifiques destinés aux enfants et adolescents handicapés	SESSAD, IME et ITEP
Dispositifs spécifiques destinés aux adultes handicapés	Etablissements et services pour adultes handicapés

2. Contractualisation

Items	ESMS concernés
CPOM (1) médico-social en cours	Tout ESMS
Date d'entrée en vigueur du CPOM	Tout ESMS
Date d'échéance du CPOM	Tout ESMS
Partenaires signataires du CPOM	Tout ESMS
Date de signature du dernier avenant (si avenant)	Tout ESMS
Date d'échéance du dernier avenant (si avenant)	Tout ESMS
Signature d'une convention tripartite (ESMS, ARS et CD)	EHPAD
Date de signature de la convention tripartite	EHPAD

Items	ESMS concernés
Date d'échéance de la convention tripartite	EHPAD
Date de signature du dernier avenant (si avenant)	EHPAD
Date d'échéance du dernier avenant (si avenant)	EHPAD

(1) Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

3. Fonctionnement

Items	ESMS concernés
Nombres de personnes en liste d'attente au 31 décembre de l'année N – 1	Tout ESMS
Nombre de personnes accompagnées d'une orientation de la MDPH (2)	EHPAD, SSIAD
Nombre de lits et places	
– Nombre de lits et places en accueil ou hébergement permanent autorisés au 31 décembre de l'année N – 1	Tout ESMS hors CAMSP et CMPP
– Nombre de lits et places en accueil ou hébergement permanent installés au 31 décembre de l'année N – 1	Tout ESMS hors CAMSP et CMPP
– Nombre de lits et places en accueil/hébergement temporaire autorisés au 31 décembre de l'année N – 1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
– Nombre de lits et places en accueil/hébergement temporaire installés au 31 décembre de l'année N – 1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
– Nombre de places en accueil de jour autorisés au 31 décembre de l'année N – 1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
– Nombre de places en accueil de jour installées au 31 décembre de l'année N – 1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
– Nombre de places habilitées à l'aide sociale départementale à l'hébergement	EHPAD
Nombre de séances/actes financés sur l'année	CMPP, CAMSP
Nombre de jours d'ouverture dans l'année de chacun des différents modes de prise en charge ou d'accueil (en jours calendaires)	Tout ESMS
Nombre de jours d'ouverture dans l'année de l'accueil/hébergement temporaire (en jours calendaires)	Tout ESMS
Nombre de jours d'ouverture dans l'année de l'accueil de jour (en jours calendaires)	Tout ESMS
Nombre total de résidents ayant bénéficié d'un PASA	EHPAD
Modalités d'organisation de l'hébergement temporaire et/ou de l'accueil de jour	EAM, CRP, EEAP, EANM, EHPAD
Livret d'accueil : date de la dernière actualisation	Tout ESMS
Charte des droits et libertés de la personne accueillie : annexée au livret d'accueil et affichée dans l'ESMS	Tout ESMS
Contrat de séjour ou document individuel de prise en charge : Date de la dernière actualisation	Tout ESMS
Liste des personnes qualifiées : annexée au livret d'accueil	Tout ESMS
Règlement de fonctionnement : Date de la dernière actualisation	Tout ESMS
Conseil de la vie sociale ou autre forme de participation : Date de la dernière réunion	Tout ESMS
Projet d'établissement ou de service : Date de la dernière actualisation	Tout ESMS
Critères d'admission : Les critères d'admission dans l'établissement ou le service sont formalisés dans le projet d'établissement ou de service	Tout ESMS
Formalisation de la démarche de gestion des risques et de lutte contre la maltraitance	Tout ESMS
Démarche de certification complémentaire	Tout ESMS
Si démarche de certification complémentaire, selon quel référentiel ?	Tout ESMS

Items	ESMS concernés
Si démarche de certification, à quelle date a-telle été obtenue ?	Tout ESMS
Si démarche de certification, sur quelles fonctions ?	
- Fonctions administratives et de gestion	Tout ESMS
- Fonctions d'accompagnement et/ou de Soins	Tout ESMS
- Fonctions logistiques ou support	Tout ESMS hors SSIAD

(2) Maison départementale des personnes handicapées.

*4. Prestations directes délivrées par l'ESMS :
prestation de soins et d'accompagnement*

Items	ESMS concernés
Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	
- Soins somatiques et psychiques	Tout ESMS
- Rééducation et réadaptation fonctionnelle	Tout ESMS
Prestations en matière d'autonomie	
- Prestations en matière d'autonomie	Tout ESMS
Prestations pour la participation sociale	
- Accompagnements pour exercer ses droits	Tout ESMS
- Accompagnements au logement	Tout ESMS
- Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	Tout ESMS
- Accompagnements pour participer à la vie sociale	Tout ESMS
- Accompagnement en matière de ressources et d'autogestion	Tout ESMS
Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	Tout ESMS
Modes de réalisation des prestations directes	Tout ESMS
Mode de fonctionnement	Tout ESMS

*5. Prestations indirectes délivrées par l'ESMS :
pilotage et fonctions support*

Items	ESMS concernés
Fonctions gérer, manager, coopérer	
- Gestion des ressources humaines	Tout ESMS
- Gestion administratives, budgétaire, financière et comptable	Tout ESMS
- Réalisation des achats de la structure	Tout ESMS
- Information et communication	Tout ESMS
- Qualité et sécurité	Tout ESMS
- Relations avec le territoire	Tout ESMS
- Transports liés à gérer, manager, coopérer	Tout ESMS
Fonctions logistiques	
- Fournir les repas	Tout ESMS
- Entretenir le linge	Tout ESMS
- Transports liés au projet individuel	Tout ESMS

Items	ESMS concernés
- Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge	Tout ESMS
Modes de réalisation des prestations indirectes	Tout ESMS

6. Ressources humaines

Items	ESMS concernés
Démarche formalisée de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences	Tout ESMS
Nombre de CDD de remplacement	Tout ESMS
Nombre de CDD pour surcroit d'activité	Tout ESMS
Organisation comprenant un pool de remplacement	Tout ESMS
Fonction publique/convention collective	Tout ESMS
Nature du diplôme du directeur	Tout ESMS

7. Ressources matérielles

Items	ESMS concernés
Etablissement mono-site	Tout ESMS
Etablissement mono-bâtiment	Tout ESMS
Accès à un groupe électrogène	Tout ESMS
Nature du droit d'occupation du ou des bâtiment (s)	Tout ESMS
Superficie des locaux en m ²	Tout ESMS
Superficie des terrains hors emprise foncière en m ²	Tout ESMS
Nombre de chambres individuelles au 31 décembre de l'année N - 1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Nombre de chambres doubles au 31 décembre de l'année N1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Nombre de chambres supérieures à deux lits au 31 décembre de l'année N - 1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Nombre total de bâtiments de l'établissement	Tout ESMS
Nombre total de chambres installées au 31 décembre de l'année N - 1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Caractéristiques de chaque bâtiment destiné à de l'hébergement permanent (jusqu'à 8 bâtiments) :	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, EAM, CRP, EANM et EHPAD
- Nom du bâtiment	
- Numéro FINESS du bâtiment	
- Contrainte architecturale	
- Date de construction	
- Date des derniers gros travaux	
- Date de passage de la dernière commission de sécurité	
- Avis favorable de la commission de sécurité	
- Présente d'amiante	
- Réglementation énergétique appliquée à la construction	
- Mode de chauffage principal	
- Présence d'un système de rafraîchissement des locaux	
- Isolation des menuiseries extérieures de pièces de vie	
- Respect de la réglementation accessibilité	
- Nature du droit d'occupation	
- Superficie des locaux en mètres carré (en surface dans œuvre)	
- Nombre de chambres individuelles	
- Nombre de chambres doubles	
- Nombre de chambres supérieures à deux lits	
- Nombre total de chambres	
- Nombre total de lits	
- Nombre de chambres avec sanitaire complet (lavabo, douche et toilettes)	
- Nombre de chambres avec sanitaires partiel (lavabo et toilettes)	
- Nombre de chambres sans sanitaire	

Items	ESMS concernés
- Type d'ERP du bâtiment (J ou U)	
Organisation des transports	Tout ESMS hors SSIAD
Nombre de véhicules adaptés au 31 décembre de l'année N1	Tout ESMS
Nombre de véhicules (hors adaptés) au 31 décembre de l'année N - 1	Tout ESMS
Accessibilité au transport collectif	Tout ESMS
Plateau technique/Equipement en propre	Tout ESMS

8. Partenariats, conventions et coopérations

Items	ESMS concernés
Signature de la convention Plan Bleu	Tout ESMS
Raison sociale de vos partenaires à la convention Plan bleu	Tout ESMS
Partenariat avec un réseau de santé	Tout ESMS
Partenariat avec un ou des dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé mentionné à l'article L. 6327-1 du code de la santé publique	Tout ESMS
Conventions avec des équipes mobiles	Tout ESMS
Convention avec une équipe de HAD (3)	Tout ESMS
Coopération inter-établissements	Tout ESMS
Convention avec l'éducation nationale	Tout ESMS
Mission d'appui-ressource sur le territoire et nature de cette mission	Tout ESMS
Si oui, précisez la nature de ces missions d'appui-ressource	Tout ESMS

(3) Hospitalisation à domicile.

9. Programmation du cycle des évaluations

Items	ESMS concernés
Pilotage de la démarche qualité :	Tout ESMS
- Votre établissement s'est-il organisé pour conduire la démarche d'amélioration de la qualité, en vue de la prochaine évaluation programmée par les autorités ? - Avez-vous engagé une démarche d'autoévaluation dans la perspective de la prochaine évaluation programmée par les autorités ? - Date du dernier rapport d'évaluation	
Formalisation et suivi :	Tout ESMS
- La politique d'amélioration continue de la qualité est-elle formalisée ? - Les actions menées dans ce cadre sont-elles retracées chaque année dans le rapport d'activité de l'établissement ?	

10. Commentaire et remarques

Items	ESMS concernés
Commentaires et remarques	Tout ESMS

II. – Indicateurs

Axe 1 : Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

Items	ESMS concernés
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation pour motifs d'âge	Tout ESMS
Répartition par âge des personnes accompagnées	Tout ESMS
Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des GIR (1 à 6)	EHPAD et SSIAD
Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des types de déficiences	Tout ESMS hors EHPAD

Items	ESMS concernés
Durée moyenne de séjour/d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année	Tout ESMS
Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection	Tout ESMS
Taux d'occupation des places habilitées à l'aide sociale départementale à l'hébergement	EHPAD
Score moyen dépendance GMP (dernier validé et dernier connu)	EHPAD et SSIAD
Score moyen en soins requis PMP (dernier validé et dernier connu)	EHPAD
Répartition des personnes accompagnées selon leur provenance	Tout ESMS
Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement sur l'année par motif ou destination	Tout ESMS
Taux d'hospitalisation complète	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, CMPP, CAMSP, SAVS et ESAT
Taux de réalisation de l'activité	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, SAVS, CAMSP et CMPP
Taux de réalisation de l'activité	CAMSP et CMPP
Taux d'occupation des lits ou places autorisés (accompagnement permanent)	Tout ESMS hors CAMSP et CMPP
Taux d'occupation des lits ou places autorisés (hébergement temporaire)	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, SAVS, CAMSP et CMPP
Taux d'occupation des lits ou places autorisés (accueil de jour)	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, SAVS, CAMSP et CMPP
Nombre moyen de journées d'absence de personnes accompagnées sur la période	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, SAVS, CAMSP et CMPP
Part des actes/séance programmées non réalisés	CAMSP, CMPP
File active des personnes accompagnée sur la période	Tout ESMS
Taux d'admission sur les lits/places	Tout ESMS hors CAMSP et CMPP
Taux d'admission sur lits ou places en accueil ou hébergement temporaire	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, SAVS, CAMSP et CMPP
Taux d'admission sur places, en accueil de jour	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, SAVS, CAMSP et CMPP
Taux de rotation des personnes accompagnées	Tout ESMS hors CAMSP et CMPP
Taux de rotation des personnes accompagnées en hébergement temporaire	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAD, SAVS, CAMSP et CMPP
Taux de rotation des personnes accompagnées en accueil de jour	EHPAD et EAM
Part d'interventions simultanées Aide à domicile et soins	SSIAD
Taux des usagers avec un passage le weekend	SSIAD
Taux des usagers avec plusieurs passages par jour	SSIAD

Axe 2 : Ressources humaines

Items	ESMS concernés
Taux d'encadrement des usagers	Tout ESMS
Taux d'ETP vacants	Tout ESMS
Taux de prestations externes sur les prestations directes	Tout ESMS
Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de management	Tout ESMS
Taux d'absentéisme (Hors formation)	Tout ESMS
Taux de rotation des personnels	Tout ESMS
Répartition du personnel par fonction	Tout ESMS
Nombre de salariés ayant une qualification conforme au poste occupé	Tout ESMS
Présence d'un (e) infirmier (e) de nuit, éventuellement sous la forme d'une astreinte mutualisée entre plusieurs établissements	EHPAD
Présence effective d'un médecin coordonnateur au sein de l'établissement à hauteur de l'effectif minimal prévu par le code de l'action sociale et des familles	EHPAD
Pyramide des âges du personnel	Tout ESMS
Taux d'absentéisme par motif	Tout ESMS
Nombre d'heures de formation par personnel	Tout ESMS
Répartition du personnel par diplôme	Tout ESMS

Axe 3 : Finances et budget

Items	ESMS concernés
Taux d'atteinte des prévisions de recettes	Tout ESMS
Taux d'atteinte des prévisions de dépenses	Tout ESMS
Taux de CAF	Tout ESMS
Taux de vétusté des constructions	ESMS propriétaires
Taux de vétusté des équipements	Tout ESMS
Taux d'endettement	Tout ESMS
Fonds de roulement en jours de charges courantes	Tout ESMS
Répartition des dépenses réalisées par groupe	Tout ESMS
Répartition des recettes par section tarifaire	EHPAD
Répartition des dépenses par section tarifaire	EHPAD
Taux d'utilisation de la dotation en soins	EHPAD et EAM (hors ex-MAS)
Structure des dépenses financées par la dotation de soins	EHPAD

Axe 4 : Objectifs : le système d'information et le développement durable

Items	ESMS concernés
1. Le système d'information	Tout ESMS
- Socle garantissant le bon fonctionnement du SI :	Tout ESMS
- gouvernance SI ;	Tout ESMS
- moyens alloués au SI ;	Tout ESMS
- équipement SI ;	Tout ESMS

Items	ESMS concernés
- sécurité SI ;	Tout ESMS
- capacité d'échange et de partage de l'ESMS.	Tout ESMS
Usage du SI dans l'ESMS :	Tout ESMS
- fonction pilotage ;	Tout ESMS
- fonctions supports ;	Tout ESMS
- dossier informatisé de l'usager.	Tout ESMS
2. Le développement durable :	Tout ESMS
Volet gouvernance :	Tout ESMS
- intégration des enjeux du développement durable dans les projets majeurs de la structure.	Tout ESMS
Volet social :	Tout ESMS
- qualité de vie au travail.	Tout ESMS
Volet environnemental :	Tout ESMS
- consommation d'énergie au mètre carré ;	Tout ESMS
- politique de gestion des déchets.	Tout ESMS
- composition de la flotte de véhicules	SSIAD, SAMSAD, SAVS et SESSAD
Volet économique :	Tout ESMS
- politique d'achat	Tout ESMS

L'ATIH a élaboré un guide des indicateurs qui précise les éléments d'interprétation et les modalités de calcul des indicateurs de la plateforme générique du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Il peut être consulté dans le kit d'outils en ligne sur le site internet de l'ATIH à l'adresse suivante : <https://www.atih.sante.fr/>

ANNEXE 4

PRÉSENTATION DU CONTENU DE LA PLATEFORME SPÉCIFIQUE AUX SERVICES AUTONOMIE À DOMICILE DU TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL : DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET INDICATEURS PAR CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES

I. – Données de caractérisation

1. *Identification de l'ESMS*

Items	ESMS concernés
Sources de financement	SAA, SAAS
Nomenclature comptable applicable	SAA, SAAS
Date de délivrance de l'autorisation liée à l'activité principale	SAA, SAAS
Date d'ouverture de la structure	SAA, SAAS
Autorisation spécifique (ESA, Centre de ressource territorial pour personnes âgées)	SAA, SAAS
Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants	SAA, SAAS
Dispositifs spécifiques destinés aux adultes handicapés	SAA, SAAS

2. Contractualisation

Items	ESMS concernés
CPOM (1) médico-social en cours	SAA, SAAS
Date d'entrée en vigueur du CPOM	SAA, SAAS
Date d'échéance du CPOM	SAA, SAAS
Partenaires signataires du CPOM	SAA, SAAS
Date de signature du dernier avenant (si avenant)	SAA, SAAS
Date d'échéance du dernier avenant (si avenant)	SAA, SAAS

(1) Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

3. Fonctionnement

Items	ESMS concernés
Nombre de personnes accompagnées disposant d'une orientation de la MDPH (2) au 31 décembre de l'année N – 1	SAA, SAAS
Nombre de jours d'ouverture dans l'année de chacun des différents modes de prise en charge ou d'accueil (en jours calendaires)	SAA, SAAS
Outils Loi 2002-2	
Livret d'accueil : date de la dernière actualisation	SAA, SAAS
Charte des droits et libertés de la personne accueillie : annexée au livret d'accueil et affichée dans l'ESMS	SAA, SAAS
Contrat de séjour ou document individuel de prise en charge : date de la dernière actualisation	SAA, SAAS
Liste des personnes qualifiées : annexée au livret d'accueil	SAA, SAAS
Règlement de fonctionnement : date de la dernière actualisation	SAA, SAAS
Conseil de la vie sociale ou autre forme de participation : date de la dernière réunion	SAA, SAAS
Projet d'établissement ou de service : date de la dernière actualisation	SAA, SAAS
Qualité et gestion des risques	
Critères d'admission : les critères d'admission dans l'établissement ou le service sont formalisés dans le projet d'établissement ou de service	SAA, SAAS
Formalisation de la démarche de gestion des risques et de lutte contre la maltraitance	SAA, SAAS
Démarche de certification complémentaire	SAA, SAAS
Si démarche de certification complémentaire, selon quel référentiel ?	SAA, SAAS
Si démarche de certification, à quelle date a-telle été obtenue ?	SAA, SAAS
Si démarche de certification, sur quelles fonctions ?	
– Fonctions administratives et de gestion	SAA, SAAS
– Fonctions d'accompagnement et/ou de soins	SAA, SAAS

(2) Maison départementale des personnes handicapées.

4. Prestations directes délivrées par l'ESMS : prestation de soins et d'accompagnement

Items	ESMS concernés
Modes de réalisation des prestations directes	SAA, SAAS
Mode de fonctionnement	SAA, SAAS
Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	
– Soins somatiques et psychiques	SAAS

Items	ESMS concernés
- Rééducation et réadaptation fonctionnelle	SAA
Prestations en matière d'autonomie	
- Prestations en matière d'autonomie	SAA, SAAS
Prestations pour la participation sociale	
- Accompagnements pour exercer ses droits	SAA, SAAS
- Accompagnements au logement	SAA, SAAS
- Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	SAA, SAAS
- Accompagnements pour participer à la vie sociale	SAA, SAAS
- Accompagnement en matière de ressources et d'autogestion	SAA, SAAS
Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	
Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	SAA, SAAS

5. Prestations indirectes délivrées par l'ESMS : pilotage et fonctions support

Items	ESMS concernés
Modes de réalisation des prestations indirectes	SAA, SAAS
Fonctions gérer, manager, coopérer	
- Gestion des ressources humaines	SAA, SAAS
- Gestion administratives, budgétaire, financière et comptable	SAA, SAAS
- Réalisation des achats de la structure	SAA, SAAS
- Information et communication	SAA, SAAS
- Qualité et sécurité	SAA, SAAS
- Relations avec le territoire	SAA, SAAS
- Transports liés à gérer, manager, coopérer	SAA, SAAS

6. Ressources humaines

Items	ESMS concernés
Démarche formalisée de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences	SAA, SAAS
Nombre de CDD de remplacement	SAA, SAAS
Nombre de CDD pour surcroit d'activité	SAA, SAAS
Organisation comprenant un pool de remplacement	SAA, SAAS
Fonction publique /convention collective	SAA, SAAS
Nature du diplôme du directeur	SAA, SAAS

7. Ressources matérielles

Items	ESMS concernés
Etablissement mono-site	SAA, SAAS
Etablissement mono-bâtiment	SAA, SAAS
Superficie des locaux en m ²	SAA, SAAS

Items	ESMS concernés
Nombre de véhicules adaptés au 31 décembre de l'année N – 1	SAA, SAAS
Nombre de véhicules (hors adaptés) au 31 décembre de l'année N – 1	SAA, SAAS

8. Partenariats, conventions et coopérations

Items	ESMS concernés
Partenariat avec un réseau de santé	SAA, SAAS
Partenariat avec un ou des dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé mentionné à l'article L. 6327-1 du code de la santé publique	SAA, SAAS
Conventions avec des équipes mobiles	SAA, SAAS
Convention avec une équipe de HAD (3)	SAA, SAAS
Coopération inter-établissements	SAA, SAAS
Mission d'appui-ressource sur le territoire et nature de cette mission	SAA, SAAS

(2) Hospitalisation à domicile.

9. Programmation du cycle des évaluations

Items	ESMS concernés
Pilotage de la démarche qualité : - Votre établissement s'est-il organisé pour conduire la démarche d'amélioration de la qualité, en vue de la prochaine évaluation programmée par les autorités ? - Avez-vous engagé une démarche d'autoévaluation dans la perspective de la prochaine évaluation programmée par les autorités ? - Date du dernier rapport d'évaluation	SAA, SAAS
Formalisation et suivi : - La politique d'amélioration continue de la qualité est-elle formalisée ? - Les actions menées dans ce cadre sont-elles retracées chaque année dans le rapport d'activité de l'établissement ?	SAA, SAAS

10. Commentaire et remarques

Items	ESMS concernés
Commentaires et remarques	SAA, SAAS

II. – Indicateurs

Axe 1 : Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

Items	ESMS concernés
Répartition par âge des personnes accompagnées	SAA, SAAS
Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des GIR (1 à 6)	SAA, SAAS
Durée moyenne d'intervention à domicile	SAA, SAAS
Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection	SAA, SAAS
Part des publics fragiles sur l'ensemble des personnes accompagnées	SAA, SAAS
Répartition des personnes accompagnées selon leur provenance	SAA, SAAS
Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement sur l'année par motif ou destination	SAA, SAAS
File active des personnes accompagnées sur la période	SAA, SAAS
Taux d'admission	SAA, SAAS
Taux de rotation des personnes accompagnées	SAA, SAAS
Taux de réalisation des plans d'aide	SAA, SAAS
Répartition des heures	SAA, SAAS

Items	ESMS concernés
Durée moyenne d'intervention à domicile	SAA, SAAS
Part des heures facturées	SAA, SAAS
Part des publics fragiles sur l'ensemble des personnes accompagnées	SAA, SAAS
Part de personnes prises en charge à la fois pour l'aide et les soins	SAA, SAAS
Part d'interventions simultanées à la fois pour l'aide à domicile et les soins	SAAS
Pourcentage des usagers bénéficiant de l'aide sociale départementale	SAA, SAAS
Pourcentage des usagers bénéficiant d'un plan d'aide OSCAR	SAA, SAAS

Axe 2 : Ressources humaines

Items	ESMS concernés
Taux d'ETP vacants	SAA, SAAS
Taux de prestations externes sur les prestations directes	SAA, SAAS
Taux de prestations externes sur les prestations directes	SAA, SAAS
Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de management	SAA, SAAS
Taux d'absentéisme (Hors formation)	SAA, SAAS
Taux de rotation des personnels	SAA, SAAS
Répartition du personnel par fonction	SAA, SAAS
Pyramide des âges du personnel	SAA, SAAS
Taux d'absentéisme par motif	SAA, SAAS
Nombre d'heures de formation par personnel	SAA, SAAS
Répartition du personnel par diplôme	SAA, SAAS
Taux de modulation du temps de travail	SAA, SAAS

Axe 3 : Finances et budget

Items	ESMS concernés
Taux d'atteinte des prévisions de recettes	SAA, SAAS
Taux d'atteinte des prévisions de dépenses	SAA, SAAS
Taux de CAF	SAA, SAAS
Taux de vétusté des équipements	SAA, SAAS
Fonds de roulement en jours de charges courantes	SAA, SAAS
Heures non facturées par motifs	SAA, SAAS
Poids des transports	SAA, SAAS
Taux d'endettement	SAA, SAAS

Axe 4 : Objectifs : le système d'information et le développement durable

Items	ESMS concernés
1. Le système d'information	
- Socle garantissant le bon fonctionnement du SI :	SAA, SAAS
- gouvernance SI ;	SAA, SAAS
- moyens alloués au SI ;	SAA, SAAS

Items	ESMS concernés
- équipement SI ;	SAA, SAAS
- sécurité SI ;	SAA, SAAS
- capacité d'échange et de partage de l'ESMS.	SAA, SAAS
Usage du SI dans l'ESMS :	SAA, SAAS
- fonction pilotage ;	SAA, SAAS
- fonctions supports ;	SAA, SAAS
- dossier informatisé de l'usager.	SAA, SAAS
2. Le développement durable :	
Volet gouvernance :	SAA, SAAS
- intégration des enjeux du développement durable dans les projets majeurs de la structure.	SAA, SAAS
Volet social :	SAA, SAAS
- qualité de vie au travail.	SAA, SAAS
Volet environnemental :	SAA, SAAS
- consommation d'énergie au mètre carré ;	SAA, SAAS
- politique de gestion des déchets.	SAA, SAAS
- composition de la flotte de véhicules	SAA, SAAS
Volet économique :	SAA, SAAS
- politique d'achat	SAA, SAAS

L'ATIH a élaboré un guide des indicateurs qui précise les éléments d'interprétation et les modalités de calcul des indicateurs de la plateforme spécifique aux services autonomie à domicile du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Il peut être consulté dans le kit d'outils en ligne sur le site internet de l'ATIH à l'adresse suivante : <https://www.atih.sante.fr/>